

Amazon : vers une enquête de la Commission européenne ?

Selon les informations de [Bloomberg](#), la commissaire européenne en charge de la concurrence, Margrethe Vestager, pourrait annoncer dans les prochains jours l'ouverture d'une enquête visant Amazon.

En cause, l'usage que le géant du e-commerce ferait des données qu'il maîtrise pour désavantager les revendeurs tiers qui utilisent sa place de marché.

Amazon agrees to change how it does business with other sellers following an investigation by German regulators <https://t.co/RZ77cBbCFz>

— Bloomberg (@business) [17 juillet 2019](#)

Une procédure qui vise le modèle économique

Cela fait plusieurs mois déjà que Margrethe Vestager fait planer l'éventualité d'une enquête sur Amazon. Il s'agirait de la première procédure du genre ciblant directement le modèle économique de l'entreprise.

La commissaire européenne quittera ses fonctions en octobre prochain après un mandat de 5 ans marqué par des enquêtes et des sanctions record infligées à plusieurs géants de la high-tech au premier rang desquels Google (8,2 milliards d'euros d'amendes cumulés), Qualcomm ou encore Apple qui [dû s'acquitter](#) de plusieurs milliards de dollars d'arriérés d'impôts.

Ni Amazon ni la Commission européenne n'ont pour le moment commenté ces informations.

Ce sont les régulateurs allemand et autrichien qui sont à l'origine des questions sur le modèle économique de la Marketplace. En passant des accords directement avec ces deux pays, Amazon espère échapper aux foudres de la Commission.

« Nous avons obtenu des améliorations considérables pour les vendeurs actifs sur les marchés Amazon à travers le monde », a déclaré Andreas Mundt, président du régulateur allemand, dans son communiqué. « La procédure est maintenant terminée. »

[#Bundeskartellamt](#) Proceeding against Amazon. Far-reaching improvements for sellers on Amazon's online marketplaces worldwide. <pic.twitter.com/aEB1tn4Z40>

— Bundeskartellamt (@Kartellamt) [17 juillet 2019](#)

Suffisant pour que l'UE renonce à une enquête ? Rien ne l'indique pour le moment. Sur le fond, la Commission veut savoir comment le géant du e-commerce pourrait utiliser les données recueillies auprès des vendeurs sur sa plate-forme, par exemple pour savoir quels produits fonctionnent bien, et lancer des articles similaires.

Le groupe de Seattle a annoncé qu'il apporterait des modifications à son contrat Amazon Services à compter du 16 août afin de résoudre les problèmes soulevés par les régulateurs allemand et autrichien.

Mise à jour : 18 juillet 2019 à 17h15 :

Amazon nous a fait parvenir cette demande d'insertion afin de préciser sa position :

« Nous coopérerons pleinement avec la Commission européenne et poursuivrons nos efforts pour soutenir les entreprises de toutes tailles et les aider à se développer. »